

DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATL
ARRONDISSEMENT DE PAU

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 29 JUIN 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, Adjoint, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WLS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), LEMBEZAT (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), M. LABORDE (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WLS), FOURQUET (pouvoir à Mme PICHAUREAU), LABORDE (pouvoir à Mme DE MORO)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jeanne LAMAZERE

21 – 68 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LES TRIPORTEURS DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE 2021-2022

Rapport présenté par Marie DE MORO, maire-adjoint :

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne souhaite apporter son soutien à des associations qui proposent la programmation de spectacles vivants professionnels.

Ce soutien se traduit par l'intégration des spectacles validés par la commune dans le programme de la saison culturelle.

Ce dispositif permet également à l'association « Les Triporteurs », la programmation des spectacles suivants au théâtre Francis-Planté :

- Samedi 09 octobre 2021 : Portraits de femmes – Tarif C : Plein 15 €/Abonné 10 €/Réduit 8 €
- Jeudi 25 novembre 2021 : Thomas VDB – Tarif Plein 30 €/Tarif Réduit 27 €
- Samedi 05 mars 2022 : La Bajon - Tarif Plein 29 €/Tarif Réduit 25 €
- Samedi 26 mars : Guillaume Meurice - Tarif Plein 20 €/Tarif Réduit 15 €

Ce partenariat a pour objectif également d'homogénéiser l'offre culturelle locale.

Compte-tenu de la mise à disposition des moyens humains, techniques et financiers municipaux précisés dans l'article 2 de la présente convention, la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne se réserve le droit de limiter le nombre de spectacles dans sa programmation sans en avoir à se justifier auprès d'associations qui solliciteraient ledit partenariat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat culturel ci-jointe avec l'association « Les Triporteurs », porteuse du projet et organisatrice des spectacles.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 29 juin 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON

